

# Plédran

## Des Vikings aux Templiers

Patrimoine  
Moyen - 15 km



### La chapelle du Créac'h

Oratoire templier en 1182, le site du Créac'h était une annexe du Temple de La Nouée dépendant de la Commanderie de La Guerche. Pendant les croisades, les moines Templiers accueilleraient les pèlerins jacquaires et engageaient des chevaliers pour combattre en Terre Sainte ou en Espagne. Au XIV<sup>e</sup> siècle, l'Ordre fut dissout et l'ensemble de ses biens passa aux Hospitaliers de l'Ordre de Malte. La chapelle est dédiée à Saint Jean Baptiste pour lequel l'Ordre avait une grande dévotion. Reconstituée au XVI<sup>e</sup> siècle et restaurée en 1983, elle abrite un dallage composé d'une trentaine de pierres tombales. Classées aux Monuments Historiques depuis 1926, elles sont ornées d'épées, de blasons ou de croix taillés dans le granit.

Article : É. ROUBICHOU, Saint-Brieuc Agglomération et J.P. PIMOR  
Photo : Jérôme RAGOT, FFRandonnée Comité 22

### Le camp de Péran

Bâti sur un habitat gaulois, le camp carolingien de Péran a fait l'objet de fouilles archéologiques dès le XIX<sup>e</sup> siècle. Dominant stratégiquement la vallée de l'Urne, cet oppidum (« lieu élevé », « fortification ») est situé sur la voie gallo-romaine reliant Aleth (Saint-Malo) à Vorgium (Carhaix). Entre 1983 et 1990, la découverte d'objets domestiques et militaires (chaudrons métalliques, épée, pointes de lance...), de restes d'habitation (étable, puits...) et surtout d'un denier d'argent frappé à York en Angleterre, attesta d'une occupation viking au X<sup>e</sup> siècle. Suite à un violent incendie, peut-être survenu lors d'une ultime bataille opposant Bretons et Normands vers 915, une partie des remparts fut vitrifiée, offrant aujourd'hui à Péran des vestiges remarquables.

Article : Cécile JAOUEN, OT de la Baie de Saint-Brieuc  
Photo : Bruno TODESCO, OT de la Baie de Saint-Brieuc

### Sur le Grand chemin de Carhaix

Formé de deux arches maçonnées reposant sur une pile en pierre, le pont Chéra est caractéristique de la période gallo-romaine. Il permettait à l'ancienne voie reliant Aleth (« Saint-Malo ») à Vorgium (« Carhaix ») de franchir l'Urne. Connue sous le nom de Grand chemin de Carhaix, cette voie était aussi appelée selon les endroits : hent (« chemin » en breton) Ahès, hent Carhez, chemin Ohès ou, vers Plédran et Yffiniac, « chemin de Noé ». Son tracé se prolongeait vers l'ouest par la chapelle du Créac'h, le camp de Péran puis Quintin. Reliant entre-elles les principales villes de la Gaule, ces voies garantissaient la domination romaine. Elles assuraient le déplacement rapide des troupes et répondaient au développement des échanges commerciaux.

Article : Jérôme RAGOT et Gérald CANAL, FFRandonnée Comité 22



Photo : Michel CORMIER, Saint-Brieuc Agglomération



Demandez la carte !

Office de Tourisme  
de la Baie  
de Saint-Brieuc  
02 96 33 32 50

Grande boucle de 100 km autour  
de l'agglomération briochine.



Saint-Brieuc  
Agglomération  
02 96 77 20 00  
www.saintbrieuc-agglo.fr



Pled'Rando,  
les Pousse Cailloux  
02 96 42 21 17  
poussecailloux22@yahoo.fr



Conseil général  
des Côtes-d'Armor  
0 810 810 222  
www.cg22.fr



FFRandonnée  
Comité des Côtes-d'Armor  
02 96 76 25 65  
http://cotes-darmor.ffrandonnee.fr



Office de Tourisme  
de la Baie de Saint-Brieuc  
02 96 33 32 50  
www.baiedesaintbrieuc.com



Mairie de Plédran  
02 96 64 34 20  
www.pledran.fr

Rando-fiche - version 2.0 émise en novembre 2014 • Tout droit réservé, reproduction interdite sans autorisation.

Création fiche / suivi projet / descriptif / cartographie : Jérôme RAGOT et Gérald CANAL - FFRandonnée Comité 22.

Mise en page : L'Explograf - Saint-Brieuc • Remerciements : Marie-Louise JEGOIC, Jean-Pol PIMOR, Michel LE GAL, Daniel RAULT.

## Variante

**P** 7,5 km  
Facile

**🕒** 1 H 55

**🏔️** Min. 75 m  
Max. 146 m  
CUM. : 146 m

**🛣️** Bitume  
3 km - 39,9%

**➡️** Bonne  
direction

**↔️** Changement  
de direction

**✖️** Mauvaise  
direction



**112  
SOS**



## Patrimoine Moyen - 15 km

**🕒** 3H45

**🏔️** Min. 75 m  
Max. 164 m  
CUM. : 297 m

**🛣️** Bitume  
5,7 km - 38,2%

## Des Vikings aux Templiers

**P** >> Devant la chapelle  
du Créac'h

**GPS** >> 48.46918 ; -2.76159

### Difficultés particulières

Traversée de route à la Croix de Pérán ; zone de chasse

- 1** Du parking de la **chapelle du Créac'h**, prendre à droite la rue St-Jean sur 40 m puis à gauche l'impasse de la Commune. Prolonger et au second carrefour, prendre en face la rue des Trois Fontaines.
- 2** Aux Trois Fontaines, emprunter le chemin herbeux en face puis prolonger (> hors PR à 70 m à gauche : **lavoir**) dans le chemin creux (🚲). Traverser la route (⚠️) (> hors PR à 500 m à droite : **camp de Pérán**) et suivre le sentier en face. À Gourouan, poursuivre tout droit. À la fourche, tourner à gauche puis à droite.
- 3** Suivre la route à gauche sur 750 m. À la Noë, descendre à gauche (**fontaine St-Nicolas**).
- 4** Au pont, tourner à droite puis prendre le sentier à droite (⚠️ en période de chasse). Suivre la route à droite par la Boulaie. À la fourche, obliquer à gauche. Tourner à droite et descendre. Suivre la route à droite, passer La Porte Aufret puis tourner à gauche. Passer le virage puis virer à droite (**lavoir**). Traverser la Ville Orphin et au calvaire, poursuivre en face. Après le Moulin Neuf, tourner deux fois à gauche.  
>> **Variante 1** : Traverser le pont
- 5** Monter à droite sur 750 m (🚲). Passer la Ville Nizan et au transformateur, virer à gauche. À la fourche, descendre à droite. Suivre la route à droite puis à gauche. Passer la Garde et après les bois, virer à gauche. Aux maisons, continuer en face (🚲). Prendre la route à gauche puis le chemin à gauche.
- 6** Traverser la route, franchir la barrière à droite et poursuivre sur 1 km. Aux Moulins Neufs, virer à gauche puis à droite. Suivre l'épingle et tourner à gauche. Franchir la passerelle et longer à droite la route par l'accotement.
- 7** Partir à gauche et poursuivre sur 700 m. Au Moulin de Gervilly, suivre la route à droite.
- 8** Devant la D 27, virer à gauche et franchir le **pont Chéra**. Monter à gauche et après 150 m, s'engager sur le chemin à droite. Emprunter la passerelle et monter le chemin empierré.

0 250  
Mètres

Extrait de SCAN25® - © IGN 2014 - Autorisations n° 40-14.101 et n° 40-14.525, GR®, GPR® et les signes de balisage correspondants (blanc/rouge et jaune/rouge) sont des marques déposées par la FFRandonnée.